COMMISSION DISCIPLINE

Séance du 02/01/2019

PV No 11/ 2018/2019

Etaient Présents

Bouabdelli Djamal Eddine Président de la Commission

Ordre du jour

Traitement des Affaire

Affaire No 86 Match NRED//CSEB(SENIORS) COUPE 28/12/2018

BOUIRAS SOUFIANE	1840032	NRED	Avertissement Anti jeux
DOUDOU BAKIR	1840102	CSEB	Avertissement Anti jeux
ABISMAIL BAYOUB	1810420	CSEB	Avertissement Anti jeux

Affaire No 87 Match CSF//RCTMB(SENIORS) E 29/12/2018

NEKICHA ABDELLALI	1810120	CSF	Avertissement Anti jeux
BENDJELLOUL MOHAMMED	1810128	CSF	Avertissement Anti jeux
KEBIER MOHAMMED	1810009	RCTM	Avertissement C/D 01 match ferme et une Amende de 1000.00DA payable dans un délais d'un mois A/C DU 02/01/2019
LABGAA ABDALLAH	1810028	RCTM	Avertissement Anti jeux

Affaire No 88 Match NRID//RCB (JUNIORS) COUPE 29/12/2018

LABGAA AISSA	1860100	NRID	Avertissement Anti jeux
HOUICHITTI ABDELKADER	1840141	NRID	Avertissement Anti jeux
TELLI MOHAMMED	1860104	NRID	Avertissement Anti jeux
ZINE EDDINE MOULAY	1860080	NRID	Avertissement Anti jeux
BENALLAL ZAID	1860022	RCB	Avertissement Anti jeux

Affaire No 89 Match NRJ/CSF (SENIORS) COUPE 01/01/2019

BENMOUSSA Med Abdelbassat	1810540	NRJ	04Matchs fermes pour comportement anti sportifs envers officiel et une amende de 5000DA payable dans un délais d'un mois A/C du 02/01/2019 Article 118
BENAROUBA MOHAMMED	1810151	CSF	Avertissement Anti jeux

Affaire No 90

01/ Régularisation de disciplinaire

Vu la demande du club RCTM enregistrée sous le No 102 du 31/12/2018 qui nous demande la régularisation de la situation disciplinaire de joueur DAOUDI MOHAMMED RIAD Lic No1810530

Entendu que le joueur DAOUDI MOHAMMED a reçu un carton jaune C/D lors du match du 21/12/2018

Entendu que ce joueur a participé à la rencontre suivante qui a opposé la rencontre du 29/12/2018 sans purger sa sanction(01 matchs).

La commission décide La régularisation de la situation disciplinaire du joueur DAOUIDI MOHAMMED une sanction d'un match 01+01=02matchs A/C DU 02/01/2019..

02/ Régularisation de disciplinaire

Vu la demande du club RCTM enregistrée sous le No 102 du 31/12/2018 qui nous demande la régularisation de la situation disciplinaire de joueur LABGAAABDALLAH 1810028

Entendu que le joueur LABGAA ABDALLAH a reçu 04 CARTES

Entendu que ce joueur a participé à la rencontre suivante qui a opposé la rencontre du 29/12/2018 sans purger sa sanction(01 matchs).

La commission décide La régularisation de la situation disciplinaire du joueur LABGAA ABDALLAH une sanction d'un match 01+01=02matchs A/C DU 02/01/2019.

03/ Régularisation de disciplinaire

Vu la demande du club CSEB enregistrée sous le No 104du 31/12/2018 qui nous demande la régularisation de la situation disciplinaire de joueur DAOUDI OMAR Lic No1810405

Entendu que le joueur DAOUDI OMAR a reçu 04 CARTES

Entendu que ce joueur a participé à la rencontre suivante qui a opposé la rencontre NRED//CSEB (coupe) du 28/12/2018 sans purger sa sanction(01 matchs).

La commission décide La régularisation de la situation disciplinaire du joueur DAOUDI OMAR une sanction d'un match 01+01=02matchs A/C DU 02/01/2019.

LE PRESIDENT